

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Nantes, le 2 décembre 2021

LIAISONS NOUVELLES OUEST BRETAGNE – PAYS DE LA LOIRE (LNOBPL) – LANCEMENT DU DIALOGUE TERRITORIAL

UNE NOUVELLE PHASE D'ÉTUDES ET UN DIALOGUE TERRITORIAL POUR CONSTRUIRE COLLECTIVEMENT LA FEUILLE DE ROUTE DE LNOBPL

À la suite de la signature du Pacte d'accessibilité et de mobilité pour la Bretagne et du Contrat d'avenir pour les Pays de la Loire en février 2019, le ministre des Transports actait un an plus tard, en février 2020¹, le lancement des études préliminaires du grand projet ferroviaire de liaisons nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire (LNOBPL) dont la première phase est désormais engagée.

Dans ce cadre, un dialogue territorial débute aujourd'hui pour une durée prévisionnelle de trois mois afin de recueillir l'avis des usagers des transports, du grand public, des élus des territoires concernés, des associations et des acteurs économiques sur ce grand projet.

Pour assurer la participation de tous, le dialogue territorial mis en place repose sur :

- un dispositif d'information et de participation en ligne : www.lnobpl.fr, un site internet pour s'informer, disposant d'un espace de contribution pour participer ;
- des ateliers participatifs et des réunions permettant de recueillir l'avis des acteurs territoriaux et du public (panel citoyen) sur les besoins de mobilités et les solutions proposées permettant d'y répondre.

Les enseignements du dialogue territorial contribueront à définir une première feuille de route pour LNOBPL pour poser collectivement un cadre de réflexion sur le réseau ferroviaire qui serait nécessaire en 2050 sur les axes Nantes - Rennes - Bretagne Sud et Rennes - Brest.

C'est sur la base de cette feuille de route que pourront être engagées les études approfondies et les concertations ultérieures sur le scénario d'aménagement des infrastructures ferroviaires qui sera porté par le grand projet LNOBPL.

LNOBPL : UN GRAND PROJET FERROVIAIRE POUR L'OUEST

Le grand projet ferroviaire LNOBPL vise à développer des liaisons ferroviaires sur les axes Nantes - Rennes - Bretagne Sud et Rennes - Brest à l'horizon 2035 et au-delà, en réduisant les temps de parcours et en augmentant la fréquence des trains. Le réseau ferroviaire actuel est le fruit d'une histoire qui a commencé à s'écrire au 19^e siècle. Il fait l'objet d'améliorations continues : de nombreux projets ont ainsi récemment permis d'accroître ses performances dans les régions Bretagne et Pays de la Loire².

¹ Document consultable sur le site internet du projet : www.lnobpl.fr

² Renouvellement des voies, suppression de passages à niveau, relèvement de vitesse et adaptation de la signalisation ou encore aménagement des principales gares

Les deux autorités organisatrices des mobilités (Régions Bretagne et Pays de la Loire) prévoient dans la prochaine décennie d'augmenter les dessertes en trains mais constatent dès à présent les limites du réseau ferroviaire, notamment sur les secteurs les plus circulés.

Avec LNOBPL, il s'agit d'aller au-delà et de se projeter dans les trente prochaines années en imaginant la place du train dans les déplacements à l'ouest de Nantes et Rennes, sur deux régions qui pourraient accueillir à l'horizon 2050 un million d'habitants de plus qu'aujourd'hui.

Les aménagements ferroviaires représentant des investissements conséquents et nécessitant du temps pour leur conception et leur réalisation, il convient d'engager les réflexions dès à présent pour répondre aux besoins futurs.

LNOBPL est un levier pour répondre aux besoins de déplacements du quotidien et longue distance plus respectueux de l'environnement, grâce à un réseau ferré modernisé et développé. Ce grand projet doit permettre de **mieux desservir les territoires**, de **réduire les émissions de gaz à effet de serre** et de **garantir des déplacements plus sûrs et plus fiables**.

LNOBPL répond à quatre objectifs majeurs :

- **améliorer l'accessibilité de la pointe bretonne** : Brest et Quimper à 3 heures de Paris, à long terme ;
- **rapprocher les capitales régionales Nantes et Rennes** par une desserte rapide et cadencée ;
- **renforcer le réseau** inter-villes et l'irrigation du territoire par un maillage de dessertes rapides et performantes ;
- **dégager des possibilités d'évolution à long terme du réseau** en augmentant la capacité notamment aux abords des principales agglomérations (voyageurs et fret).



À propos de SNCF Réseau

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et développer le mode ferroviaire au service de la transition écologique, SNCF Réseau développe l'offre de service pour le fret et le marché voyageurs sur les 28 000 kilomètres de lignes dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Gestionnaire du réseau, il commercialise et garantit l'accès neutre et équitable à l'infrastructure. Partenaire des pouvoirs publics, des territoires et des entreprises ferroviaires, SNCF Réseau a pour priorité absolue la satisfaction de ses clients. L'entreprise compte 53 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de près de 5,9 milliards d'euros en 2020. www.sncf-reseau.com



Contact presse SNCF Réseau : sophie.danet@reseau.sncf.fr - 06 73 81 17 29 ;
ext.marie.chiron@reseau.sncf.fr – 06 34 67 40 47